



PRET EQUIPEMENT MENAGER/MOBILIER

N°Allocataire :

Madame, Monsieur,

Vous êtes allocataire de la Caf du Gers, vous percevez une prestation au titre d'enfant à charge ou parent accueillant l'enfant en droit de visite (classique, réduit, alterné) qui n'a pas la garde habituelle des enfants, vous ne bénéficiez pas du partage des allocations familiales, vous résidez dans le Gers, et que votre quotient familial est $\leq 700\text{€}$:

Vous pouvez bénéficier d'un prêt en complétant la demande ci-jointe.

Les prêts équipements ménagers ou mobiliers, ne peuvent être utilisés que pour les achats mentionnés ci-dessous

Bureau	Lit pliant (clic-clac)
Lave-Linge	Meuble de rangement
Appareil de Cuisson (cuisinière, four, micro-ondes, plaque...)	Buffet de cuisine
Réfrigérateur	Chaises
Congélateur	Table
Lave-vaisselle	Armoire
Sèche-linge	Literie (Lit, sommier, pieds...)
Fer et table à repasser (centrale vapeur)	Matelas
Aspirateur	

ATTENTION : Les prêts entre particuliers ainsi que via Internet sont exclus
A savoir : Les factures et devis de réparation peuvent être pris en charge.

MONTANT DU PRÊT

1. Vous laissant **10% de participation conformément au règlement intérieur d'action sociale.**
Le montant maximum du prêt mobilier ou ménager est fixé à 350€uros. Un prêt mobilier peut se cumuler à un prêt ménager dans la limite de 350 €uros.
2. Le montant du prêt dans le cas de naissances multiples, de séparation du ménage, de veuvage, de première grossesse (intervenue depuis moins d'un an) est dans **la limite de 700€ avec 10% à charge du demandeur.**



DUREE DE REMBOURSEMENT DU PRET

- 1 20 mensualités maximum ou
- 2 30 mensualités maximum ou

DATE DE CHANGEMENT DE SITUATION FAMILIALE

- Séparation.....
- Veuvage.....
- Naissances multiples.....

JOINDRE UN DEVIS DU FOURNISSEUR OU LA FACTURE DE MOINS DE 3 MOIS

Allocataire et conjoint :

Nom et prénom	Date de naissance	Profession

Enfants à charge :

Nom et prénom	Date de naissance

ALLOCATAIRE :

Je soussigné(e) :

Demeurant à :

Tél :Mail.....

- Certifie ne pas avoir déposé de dossier de surendettement auprès de la Banque de France
- Déclare avoir un dossier de surendettement auprès de la Banque de France (joindre l'avis du secrétariat de la commission de surendettement des particuliers)
- Certifie ne pas faire l'objet d'une mesure de tutelle
- Déclare faire l'objet d'une mesure de tutelle (la demande doit être contresignée par le service des Tutelles)

Je reconnais avoir pris connaissance des modalités d'attribution du Prêt équipement Ménager/Mobilier et en accepter les dispositions.

Je m'engage à rembourser les mensualités pour l'amortissement du prêt.

Je certifie véritables tous les termes de ma déclaration.

A le

Signature Monsieur

Signature Madame

Service des Tutelles

Important :

- *La Caf peut vérifier toutes vos déclarations (articles L114-10 et L583-3 du code de la Sécurité Sociale)*
- *Toute fraude ou fausse déclaration en vue d'obtenir des prestations indues vous expose à une amende de 5 000€ (article L114-13 du code de la Sécurité Sociale)*

PARTIE RESERVEE A LA CAISSE

QF :

Autres prêts [] OUI

[] NON